Conseiller principal ou conseillère principale en actuariat, Gestion intégrée des risques en assurance de dommages

Référence	R2614238
Lieux	Montréal, Lévis, Québec
Province	Québec
Publication	23 novembre 2026
Statut	Permanent · Temps plein
Mode de travail	Hybride
Fin d’affichage	18 décembre 2026
Famille d’emplois	Actuariat

Le poste

En tant que conseiller actuariel principal, Gestion intégrée des risques d'assurance dommages, vous jouez un rôle clé dans la divulgation et l'interprétation des risques présentés à la haute direction du Groupe d'assurances générales (DGAG) Desjardins. Vous agissez en tant que référence et partenaire stratégique auprès du dirigeant principal de la gestion des risques, que vous soutenez directement dans ses interactions avec les organes décisionnels, y compris le Comité exécutif et le Conseil d'administration. Votre capacité d'analyse, de jugement professionnel et de synthèse éclaire directement les décisions stratégiques de l'organisation. Reconnu pour son leadership influent, vous travaillez avec de multiples intervenants de l'organisation pour assurer une vision intégrée, cohérente et prospective du risque. Le rôle s'inscrit dans un environnement en constante évolution où les pratiques, les attentes réglementaires et les risques émergents exigent un déclin, une adaptabilité et une proactivité. Ce rôle convient particulièrement à un professionnel ayant une solide expérience en matière actuarielle, qui souhaite le mobiliser dans un contexte stratégique de gestion des risques.

Responsabilités

- Surveiller et analyser les principaux risques auxquels l'organisation est exposée, en s'appuyant sur une compréhension approfondie de l'assurance dommages et de ses enjeux.
- Élaborer et mettre à jour des cadres de gestion du risque, y compris l'examen annuel du Cadre d'appétit du risque (CAR), afin de s'assurer qu'ils demeurent adaptés à l'évolution des activités, aux risques émergents et aux attentes réglementaires.
- Contribuer activement à l'élaboration et à l'évolution des programmes de gouvernance et de gestion du risque.
- Promouvoir et renforcer une culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation, notamment en appliquant de façon rigoureuse et pragmatique le modèle de défense à trois lignes.
- Procéder à un examen critique du plan stratégique et financier sous l'angle du risque pour évaluer sa cohérence avec le profil de risque, l'appétit pour le risque et la capacité de l'organisation à réaliser ses ambitions.
- Assurer une vision globale et intégrée du risque, en aidant le dirigeant principal des risques à préparer des présentations stratégiques, des analyses et des messages à l'intention des organismes de gouvernance.

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

Profil recherché

- Baccalauréat en discipline actuarielle, financière ou appropriée.
- Expérience requise : au moins huit ans d’expérience dans l’industrie de l’assurance de dommages.
- Une autre combinaison pertinente d’études et d’expérience peut également être considérée.
- Expérience en communication avec les cadres supérieurs, y compris la capacité d'influencer, de planifier et de coordonner les activités stratégiques.
- Titre(s) auprès d'associations professionnelles (CAS, ICA ou autres associations pertinentes).
- Le poste exige le français.
- Connaissances avancées en anglais de niveau intermédiaire en raison de la nature des tâches, des outils de travail ou des interactions avec les partenaires ou les membres anglophones et les clients.
- Maîtrise de l'Office Suite.

Apprécier les différences, Apprendre l'agilité, Avoir une bonne connaissance du secteur, Être orienté client, Être orienté action, Être stratégique à l'esprit, Gérer la complexité, Master relations interpersonnelles, Prendre des décisions de qualité.

Avantages

- Rémunération concurrentielle avec prime versée annuellement.
- Dès la première année, 4 semaines de vacances à prendre avec souplesse.
- Un régime à prestations déterminées procure un revenu stable et prévisible pendant la retraite.
- Couverture d’assurance collective avec accès à la télémédecine.
- Frais admissibles remboursés pour la santé, le bien-être et le matériel de travail à distance.

Les conditions d’admissibilité déterminent les avantages offerts.

Conditions

Les dispositions syndicales s’appliquent selon l’admissibilité.

Équité et accessibilité

Desjardins veut offrir un milieu de travail inclusif où chaque personne est reconnue et valorisée. L’employeur pratique la tolérance zéro envers toute discrimination et souhaite que les équipes représentent la diversité de ses membres, de sa clientèle et des collectivités desservies.

Les personnes qui ont besoin d’adaptations pour le recrutement ou pour le poste peuvent en aviser Desjardins. Des mesures peuvent être demandées à toutes les étapes du recrutement.

Pour postuler, recherchez la réquisition R2614238 dans le portail Carrières de Desjardins.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™